



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt de Normandie



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



France Relance : agriculture alimentation et forêt

Comité de pilotage de suivi du plan de relance | 22 décembre 2020

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie





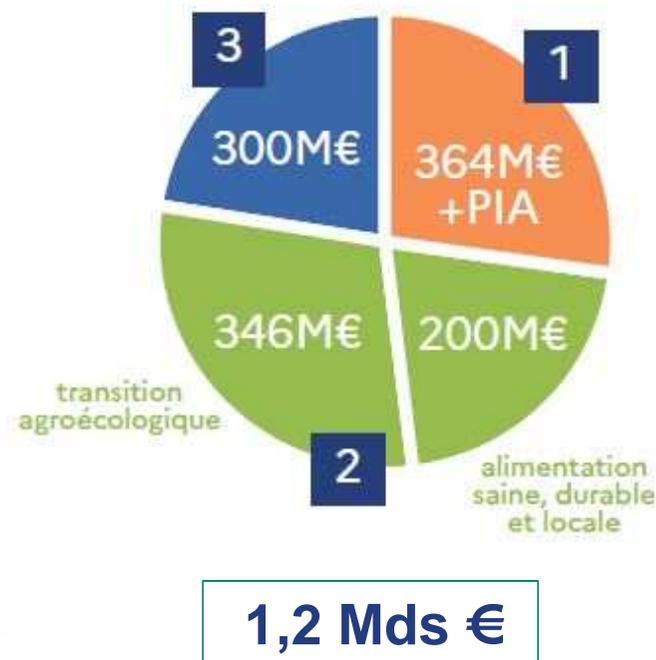
**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France relance agriculture, alimentation et forêt

3 priorités

- 1** Reconquérir notre souveraineté alimentaire
- 2** Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français
- 3** Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique



Les 29 mesures du volet agriculture alimentation et forêt

3 Priorités	5 Axes	29 Mesures	Montant (M€)	
Reconquérir notre souveraineté alimentaire	Bâtir notre souveraineté en protéines végétales	1 Plan protéines végétales	100	
		2 Plan de modernisation des abattoirs	130	
	Moderniser, assurer la sécurité sanitaire et le bien-être animal de nos filières animales	3 Pacte « bio-sécurité – bien-être animal » en élevage	100	
		4 Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie	20	
Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français	Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous	5 Programme « Plantons des haies ! »	50	
		6 Bon « bilan carbone »	10	
		7 Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires	50	
		8 Renforcement du Fonds Avenir Bio	10	
		9 Appui aux organisations de producteurs	4	
		10 Crédit d'impôt pour la certification HVE	76	
		11 Initiative « Agriculture urbaine et jardins partagés »	30	
		12 Alimentation locale et solidaire	30	
		13 Partenariat État/collectivité au service des Projets Alimentaires Territoriaux (amplification)	80	
		14 Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes	50	
		15 Campagne grand public sur les métiers de l'agriculture, l'agroalimentaire et de la forêt	10	
		Renouveler et développer des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique	16 Prime à la conversion des agroéquipements	135
			17 Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques	100
			18 Accélérateur pour les entreprises d'agroéquipement et de biocontrôle	15
		Accompagner la forêt française dans l'adaptation au changement climatique	Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer	19 Renouvellement forestier
20 Soutien à la filière bois aval	20			
21 Aides filière graines et plants	3			
22 Développement de la couverture LiDAR	22			
Autres mesures D'autres mesures du plan de relance bénéficient en partie à l'agriculture et l'agroalimentaire		23 Opération « 1000 restaurants durables »	10	
		24 Appel à projets « Soutien aux investissements de modernisation des secteurs critiques » de Bpifrance	1	
		25 Programme du PIA « alimentation durable pour la santé »	1	
Renforcer les filières de la pêche et de l'aquaculture		26 Programme du PIA « stratégie d'accélération agroéquipements »	1	
		27 Investissement dans l'ensemble des dimensions du développement durable	30	
		28 Encourager le développement de navires et bateaux pour une flotte durable et performante	15	
		29 Promotion des métiers de la pêche et de l'aquaculture	4	

1. Montant transverse aux secteurs économiques

Reconquérir notre souveraineté alimentaire



Axe 1 | Bâtir notre souveraineté en protéine végétales – Fiche d'identité



Dans un objectif de résilience de l'agriculture française et de préparation à la transition alimentaire liée au défi climatique, le plan de relance intègre un axe autour de la souveraineté en protéine végétales pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur les protéines végétales de 2019

Cet axe se décline en 3 sous-axes principaux :

1. Réduire la dépendance aux importations de matières riches en protéines, notamment le soja importé des pays tiers responsables de la déforestation.
2. Améliorer l'autonomie alimentaire des élevages français, à l'échelle des exploitations, des territoires et des filières.
3. Accompagner les Français dans les enjeux nutritionnels et apporter au consommateur français un meilleur contrôle sur son alimentation et ses modes de production

Cet axe repose sur **1 mesure principale déclinée en 5 dispositifs majeurs**

- | | |
|---|--------------|
| A. Investissement en agroéquipements des exploitations agricoles | 20 M€ |
| B. Investissement pour la structuration de la filière T | 55 M€ |
| C. Soutien à la recherche, au développement et à l'innovation | 20 M€ |
| D. Campagne de communication pour promouvoir la consommation de produits transformés à base de légumineuses | 3 M€ |
| E. Accompagnement par Bpifrance des entreprises à potentiel du secteur des protéines | 2 M€ |

T = mesures territorialisées



Enveloppe dédiée

100 M€



Indicateurs d'impact et de suivi

Surface agricole utile dédiée aux légumineuses associée aux projets soutenus

Surface agricole utile dédiée aux légumineuses fourragères

associée aux projets soutenus

Nombre d'agriculteurs couverts par la mesure (volets A et B)

Taux de consommation des crédits

Nombre de dossiers retenus

Axe 1 | Bâtir notre souveraineté en protéine végétales – Calendrier

	Nature du dépôt	Date d'ouverture du guichet (AAC) ou du début de l'AAP	Cible	Guichet
Mesure 1 : plan protéines végétales				
Volet A : Investissements en agroéquipements des exploitations agricoles	AAC	04/01/21	Exploitants agricoles, CUMA, ETA, lycées agricoles	FranceAgriMer
Volet B : Investissements pour la structuration de la filière	AAC	01/12/20	Entreprises ou GIE de la filière protéines végétales	FranceAgriMer
	AAP	01/12/2020 (1ere session) 01/06/2021 (2e session)		
Volet C : soutien à la recherche, au développement et à l'innovation	Convention nationale	N/A	ITA et organismes de développement agricole	N/A
Volet D : Campagne de communication et de promotion de la consommation en protéines végétales	Appel à propositions	Janvier 2021	Interprofessions	FranceAgriMer et DGPE
Volet E : Accompagnement en Bpifrance pour les entrises de la filière	AAP	Janvier 2021	Startups et PME impliquées dans la filière protéines végétales ou "du futur"	Bpifrance

Axe 2 | Moderniser, assurer la sécurité sanitaire et bien-être animal de nos filières animales – Fiche d'identité



La reconquête de souveraineté alimentaire commence par la modernisation des filières pour gagner en compétitivité tout en réduisant leur exposition aux crises sanitaires de demain. La souveraineté alimentaire est une opportunité de réponse aux hautes exigences des consommateurs français avec une alimentation sûre, saine et attentive au bien-être animal

Cet axe repose sur **3 mesures principales** :

- **Plan de modernisation des abattoirs T** 130 M€
- **Pacte « bio-sécurité – bien-être animal » en élevage T** 100 M€
- **Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie T** 20 M€

T = mesures territorialisées



Enveloppe dédiée

250 M€



Indicateurs d'impact et de suivi

Nombre d'abattoirs accompagnés

Tonnage d'animaux abattus dans les abattoirs accompagnés

Nombre d'élevages bénéficiaires

Nombre de formations dispensées

Nombre d'associations accompagnées

Nombre de sections départementales Vetpour tous et de dispensaires créés

Nombre de campagnes de communication sur l'aide de l'Etat

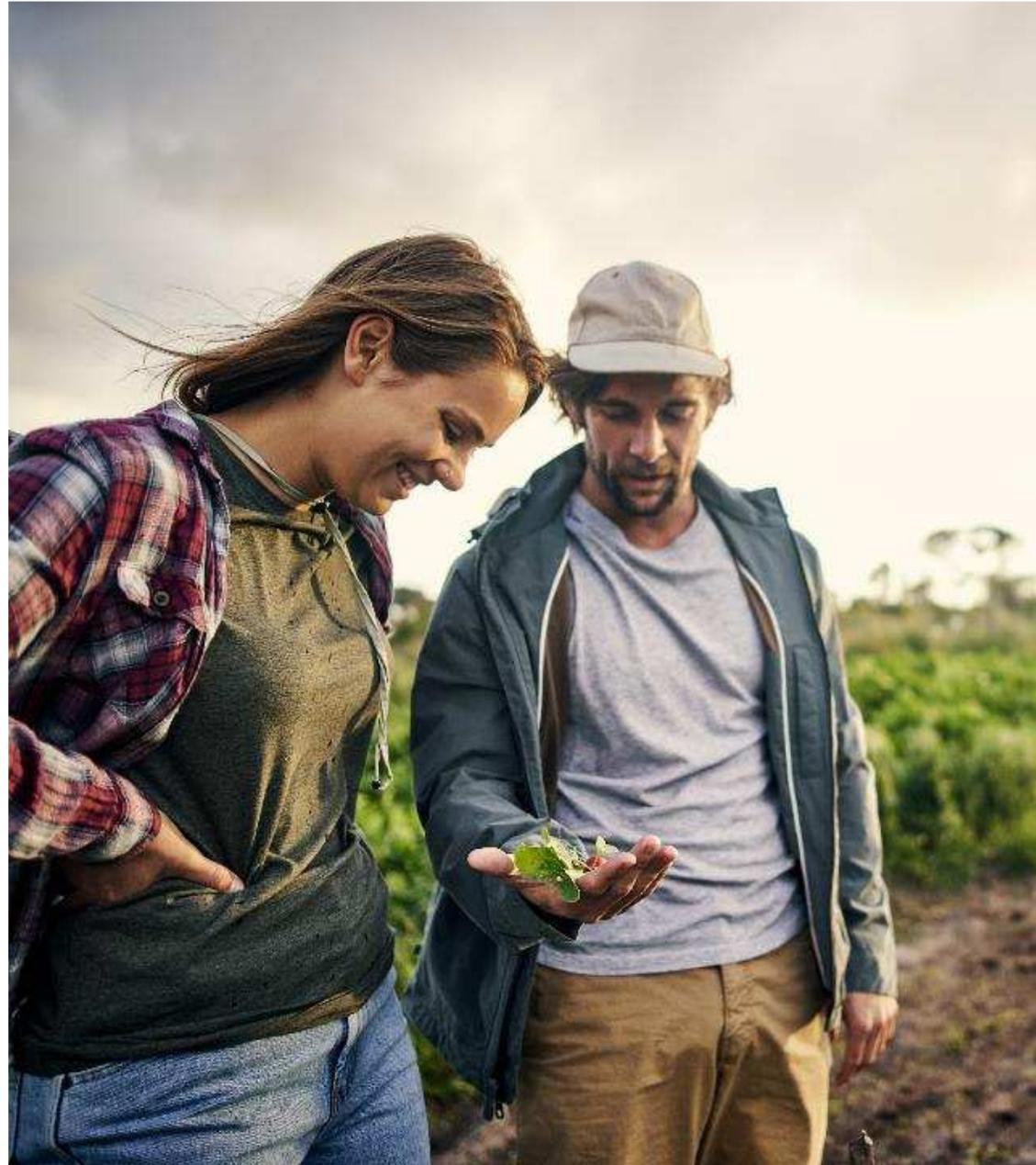
Taux de consommation des crédits

Nombre de dossiers retenus

Axe 2 | Moderniser, assurer la sécurité sanitaire et bien-être animal de nos filières animales – Calendrier

	Nature du dépôt	Date d'ouverture du guichet (AAC) ou du début de l'AAP	Cible	Guichet
Mesure 2 : Plan de modernisation des abattoirs	AAC	15/12/2020	Abattoirs existants, ateliers de découpe attenants, projets d'abattoirs innovants (dont mobiles)	FranceAgriMer
Mesure 3 : Pacte "biosécurité et bien-être animal en élevage"				
Volet A : soutien à l'investissement	AAP régionaux	1er trimestre 2021	Exploitants agricoles, lycées agricoles	DDT(M)
Volet B : soutien à la formation	Formations auprès des organismes agréés	Début des formations : 1er trimestre 2021	Exploitants agricoles, lycées agricoles	Vivea-Ocapiat et DRAAF (renseignements sur les formations disponibles)
Mesure 4 : Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie				
Volet A : Soutien à la structuration via les têtes de réseau	AAP	Décembre 2020	Associations de protection animale	DGAL
Volet B : Soutien à des projets locaux	AAC	1er trimestre 2021	Associations de protection animale, associations départementales vétérinaires	DD(CS)PP

**Accélérer la transition
agroécologique au
service d'une
alimentation saine,
durable et locale pour
tous les Français**



Axe 3 | Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous

Fiche d'identité



Garantir à tous une alimentation saine, sûre, durable, de qualité et locale fait partie des missions de l'Etat et répond à des attentes fortes des citoyens. Pour réaliser cette ambition, il est nécessaire d'investir sur l'accélération de la transition agroécologique de notre système agricole et alimentaire et d'assurer une meilleure reconnaissance des services rendus par l'agriculture

Cet axe repose sur **11 mesures principales**

- **Programme « Plantons des haies ! » T** 50 M€
- Bon « bilan carbone » 10 M€
- **Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires T** 50 M€
- Renforcement du Fonds Avenir Bio 10 M€
- Appui aux organisations de producteurs 4 M€
- Crédit d'impôt pour la certification HVE 76 M€
- **Initiative « Agriculture urbaine et jardins partagés » T** 30 M€
- **Alimentation locale et solidaire T** 30 M€
- **Partenariat État/collectivité au service des projets d'alimentaires territoriaux (amplification) T** 80 M€
- **Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes T** 50 M€
- Campagne grand public sur les métiers de l'agriculture, l'agroalimentaire et de la forêt 10 M€

T = mesures territorialisées



Enveloppe dédiée

400 M€



Indicateurs d'impact et de suivi

- Kilomètres de haies et d'alignements d'arbres intra-parcellaires plantés en 2 ans
- Nombre de bilans carbone délivrés
- Nombre d'agriculteurs couverts
- Nombre de projets financés par le Fonds Avenir Bio
- Nombre d'organisations de producteurs accompagnées
- Nombre d'exploitations certifiées HVE dans l'année
- Nombre de porteurs de projets soutenus dans le cadre du programme « Quartiers fertiles »
- Nombre de jardins partagés ou collectifs soutenus (création ou développement)
- Nombre de porteurs de projets bénéficiaires
- Nombre de camions financés
- Nombre de PAT soutenus (total, émergents, existants)
- Nombre de communes soutenues
- Nombre de spots diffusés
- Audience de la campagne nationale TV
- Nombre d'impressions digitales sur les réseaux sociaux
- Taux de consommation des crédits
- Nombre de dossiers retenus

Axe 3 | Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous - Calendrier

	Nature du dépôt	Date d'ouverture du guichet (AAC) ou du début de l'AAP	Cible	Guichet
Mesure 5 : "Plantons des haies"	AAC régionaux sans modification des PDR	Janvier 2021	exploitants agricoles, lycées agricoles, collectivités, associations	1er contact : partenaire local d'animation Dépôt du dossier : DDT(M), DRAAF ou Conseil régional
Mesure 6 : Bon diagnostic carbone	AAP (pour agrément des organismes d'expertise)	AAP : 15/12/2020 1ers diagnostics carbone : 01/03/21	Nouveaux installés (exploitants agricoles)	Organismes agréés par l'ADEME
Mesure 7 : Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires	AAC (projets<5 M€)	01/12/2020	Acteurs des filières agricoles et agroalimentaires et acteurs de la R&D	FranceAgriMer
	AAC (projets>5 M€)	01/12/2020 (clôtures : 04/01, 01/04 et 01/09/2021)		
Mesure 8 : Renforcement du Fonds Avenir Bio	AAP	AAP en cours depuis le 19/10/2020 jusqu'au 12/01/2021	Acteurs de la filière de l'agriculture biologique dont agriculteurs, organisations de producteurs, entreprises de transformation et de distribution	Agence Bio

Axe 3 | Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous - Calendrier

	Nature du dépôt	Date d'ouverture du guichet (AAC) ou du début de l'AAP	Cible	Guichet
Mesure 9 : Appui aux Organisations de producteurs				
Volet A : soutien de la demande de formation	Formations auprès d'organismes agréés	Début des formations mars-avril 2021	Organisations de producteurs	Vivea-Ocapiat et DRAAF (renseignements sur les formations disponibles)
Volet B : aide à l'investissement	AAC	Février 2021		FranceAgriMer
Mesure 10 : Crédit d'impôt pour la certification HVE	Déclaration d'impôts	01/01/2021	Exploitations agricoles	Formulaire spécifique lors de la déclaration d'impôts
Mesure 11 : Initiative "Jardins partagés"				
Volet A : contribution au dispositif Quartiers fertiles de l'ANRU	AAP	Dates à préciser par l'ANRU	Collectivités menant des projets d'agriculture urbaine dans le cadre du NPNRU	ANRU
Volet B : AAP départementaux pour la création de nouveaux jardins partagés ou le soutien au développement de jardins existants	AAP départementaux	Décembre 2020	Collectivités, associations, bailleurs sociaux	Préfecture du département ou DDI

Axe 3 | Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous - Calendrier



	Nature du dépôt	Date d'ouverture du guichet (AAC) ou du début de l'AAP	Cible	Guichet
Mesure 12 : Alimentation locale et solidaire				
Volet A : soutien de projets nationaux des têtes de réseau	AAP	Janvier 2021	Têtes de réseau nationaux contribuant au développement agricole et rural (organismes nationaux à vocation agricole, APCA...)	DGAL
Volet B : soutien de projets locaux	AAC départementaux	Janvier 2021	Tous les acteurs locaux oeuvrant pour une alimentation locale et de qualité accessible à tous : producteurs, associations, entreprises (TPE/PME/start-up), communes	Préfecture du département (ou DDI)
Mesure 13 : Partenariat Etat/collectivité au service des projets alimentaires territoriaux (amplification)				
Volet A : soutien à la création de nouveaux PAT "émergents"	AAP	01/12/2020 (1e session) 01/03/2021 (2e session)	Porteurs de PAT (collectivités, parcs régionaux...)	DRAAF (téléprocédure nationale)
Volet B : campagne régionale	AAC régionaux	1er trimestre 2021	Porteurs de PAT (collectivités, parcs régionaux) et partenaires associés (entreprises...)	Guichet régional (DDT(M), DRAAF ou Conseil régional)
Mesure 14 : Plan de soutien aux cantines scolaires des petites cantines	AAC	Janvier 2021	Commune éligible à la fraction cible de la DSR	Préfecture du département

Axe 3 | Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour tous - Calendrier

	Nature du dépôt	Date d'ouverture du guichet (AAC) ou du début de l'AAP	Cible	Guichet
Mesure 15 : Campagne grand public sur les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt				
Volet A : campagne nationale	Appel d'offres	Décembre 2020 (publication de l'appel d'offres)	Agence de communication (cible finale : grand public national)	DICOM
Volet B : campagne régionale	Appel d'offres	A définir par chaque DRAAF	Agence de communication (cible finale : grand public régional - à préciser par les DRAAF)	DRAAF
Volet C : campagne digitale de valorisation de l'offre de formation	Appel d'offres	Novembre 2020 (publication de l'appel d'offres)	Agence de communication (cible finale : bénéficiaires de l'offre de formation)	DGER

Axe 4 | Renouveler et développer des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique

Fiche d'identité



Les attentes croissantes des consommateurs pour une alimentation saine et durable requièrent une accélération de la transition de l'industrie agroalimentaire vers une meilleure performance environnementale. Pour répondre à cet enjeu, le plan de relance vise à soutenir l'adaptation du tissu productif et des techniques agricoles autour de plusieurs leviers :

- Miser sur l'innovation
- Soutenir l'investissement dans les équipements pour réduire ou substituer l'usage des produits phytosanitaires et de protection face aux aléas climatiques

Cet axe repose sur **3 mesures principales**

- **Prime à la conversion des agroéquipements..... 135 M€**
- **Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques 100 M€**
- **Accélérateur entreprises d'agroéquipement et de bio-contrôle..... 15 M€**



Enveloppe dédiée

250 M€



Indicateurs d'impact et de suivi

- Surface agricole utile couverte par des investissements de réduction d'intrants
- Baisse estimée d'utilisation des intrants
- Surface agricole utile couverte par des investissements de lutte contre les aléas climatiques
- Nombre de TPE, PME, ETIs et start-up soutenues
- Taux de consommation des crédits
- Nombre de dossiers retenus

Axe 4 | Renouveler et développer des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique

Calendrier

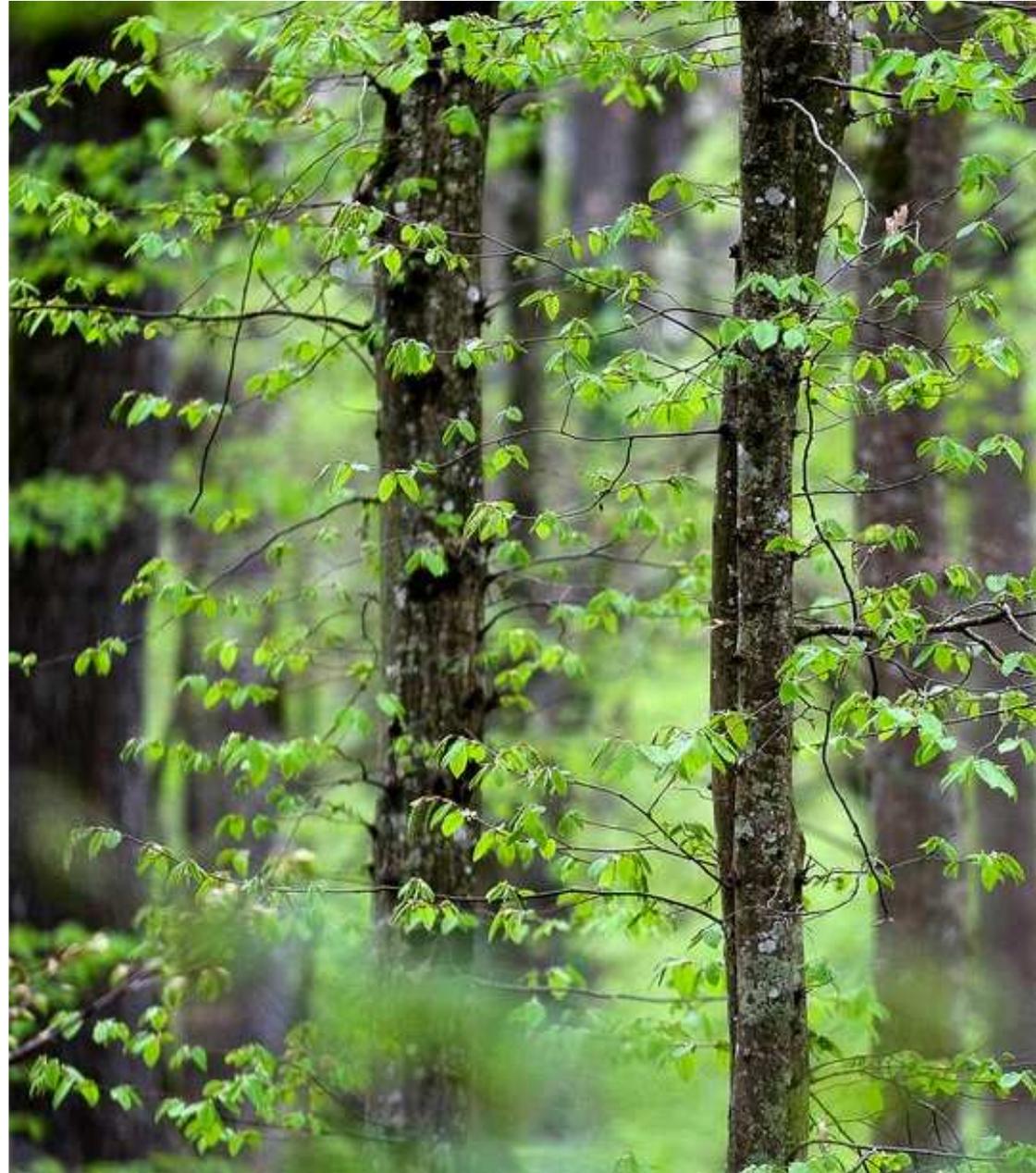
	Nature du dépôt	Date d'ouverture du guichet (AAC) ou du début de l'AAP	Cible	Guichet
Mesure 16 : Prime à la conversion des agroéquipements	AAC	04/01/2021	Exploitants agricoles, CUMA, ETA, lycées agricoles	FranceAgriMer
Mesure 17 : Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques				
Volet A : aide individuelle à l'acquisition d'équipements	AAC	04/01/2021	Exploitants agricoles, lycées agricoles	FranceAgriMer
Volet B : Financements de projets "eau"	AAP	identification fin 2020	Exploitants agricoles, lycées agricoles	Identification des projets par les DRAAF

Axe 4 | Renouveler et développer des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique

Calendrier

	Nature du dépôt	Date d'ouverture du guichet (AAC) ou du début de l'AAP	Cible	Guichet
Mesure 18 : Accélérateur pour les entreprises d'agroéquipement et de biocontrôle				
Volet A : programme d'accompagnement de long terme " accélérateur Bpifrance"	AAC	Mars 2021	Entreprise (en particulier ETI, PME, start-up) qui fabrique ou fournit des solutions (ie. Équipements, logiciels, produits de biocontrôle, biostimulation) à destination des agriculteurs ou leurs prestataires (ie. ETA, CUMA) et qui œuvre pour la transition agroécologique	Bpifrance
Volet B : financement de prestations de conseil	AAC	Janvier 2021		Bpifrance
Volet C : accès à des formations en ligne	AAC	Janvier 2021		Bpifrance
Volet D : dispositif de soutien au test de matériel et démonstrateur	AAC	1er trimestre 2021		DGPE

Accompagner la forêt française dans l'adaptation au changement climatique



Axe 5 | Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer - Fiche d'identité



Cet axe s'inscrit en cohérence avec les priorités mises en avant par la feuille de route pour l'adaptation des forêts au changement climatique, préparée par les acteurs de la forêt et du bois.

L'ambition poursuivie ainsi que le calendrier dans lequel les actions doivent être déployées nécessitent de s'inscrire dans une démarche organisationnelle à la hauteur du défi à relever.

Cet axe repose sur **4 mesures principales**

- **Renouvellement forestier **T**** 155 M€
- **Soutien à la filière bois aval **T**** 20 M€
- **Filière graines et plants** 3 M€
- **Développement de la couverture LiDAR** 22 M€

T = mesures territorialisées



Enveloppe dédiée

200 M€



Indicateurs d'impact et de suivi

Surface de forêts améliorées, adaptées, régénérées ou reconstituées

Nombre d'arbres plantés

Taux de consommation des crédits

Nombre de dossiers retenus

Nombre d'investissements aidés

Taux de consommation des crédits

Surfaces de vergers à graines aidées

Taux de couverture LiDAR de la superficie des forêts

Axe 5 | Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer - Calendrier

	Nature du dépôt	Date d'ouverture du guichet (AAC) ou du début de l'AAP	Cible	Guichet
Mesure 19 : Renouvellement forestier				
Volet A : amélioration des peuplements forestiers	AAC	Janvier 2021	Forêt privée et communale (NB : par ailleurs, convention nationale avec l'ONF pour les forêts domaniales)	DDT(M) ou porteur de projets de l'amont forestier sélectionné par le MAA (coopérative, expert forestier...)
Volet B : reconstitution des forêts touchées par les scolytes	AAC	Janvier 2021		
Volet C : adaptation au changement climatique	AAC	Janvier 2021		

Axe 5 | Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer - Calendrier

	Nature du dépôt	Date d'ouverture du guichet (AAC) ou du début de l'AAP	Cible	Guichet
Mesure 20 : Soutien à la filière bois aval				
Volet A : fonds bois III	AAP	Janvier 2021	PME et ETI de le 1 ^{ère} et 2 ^{ème} transformation bois	Bpifrance
Volet B : aide à l'investissement	AAP	Décembre 2020		DRAAF
Mesure 21 : soutien à la filière graines et plants	AAC	Fin novembre 2020	Pépinieristes forestiers, reboiseurs (NB : par ailleurs, convention nationale avec ONF pour vergers de graines)	DGPE
Mesure 22 : Développement de la couverture LIDAR	Convention nationale	1 ^{er} trimestre 2021	IGN	N/A



<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/>

planderelance.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr



Merci de votre attention